

Hez braves gens la confrerie stivalienne du Taste-Fromages

Vers 15 h 30, précédé par la fanfare municipale et le groupe des majorettes d'Etival, un cortège composé des personnalités écuennaises M. Paul Volonce, Maire d'Etival-Clairfontaine, des douze impératants à la dignité du Taste-Fromage, des huit ambassadeurs de la confrérie val-d'ajolaise du Taste-Andouille, se forme devant l'hôtel de ville d'Etival et s'ébranle en direction du champ de foire noct de moude.

Après une visite des stands, guidée par MM. Volonce, Sistel son adjoint et Jacques, animateur n° 1 de la manifestation, l'important est venu. Sur le vaste podium dressé, non loin du stand du fromage où l'on déguste ferme le « Sivalien » présenté par les plus charmantes hôtesses qui soient, en costume régional, M. Paul Volonce, portant déjà comme grand maître local, l'écharpe verte et le masquon de la confrérie, entouré de MM. Jacques Jean, grand chambellan et Robert Gallaire, grand dépendeur-bâlebardier de la Confrérie marnaise et val-d'ajolaise du Taste-Andouille, va procéder par devant la foule au baptême solennel de mesure « Le Sivalien ».

Au pied du podium, les douze futurs confrères en taste-fromage attendent eux aussi leur instant.

Derrière eux et autour, la foule curieuse retient son souffle.

PAR IO ET PAR EUROPE...

Le rite est introduit par une proclamation dument conçue sur parchemin à la marque de l'inestimable talent d'un Sivalien M. Henry.

Retour aux sources et y compris mythologiques puisque son nom sera donné au Sivalien « Par io et par Europe », dessein bien propre, l'ui e avant été transformée comme on sait, en géante par Jupiter et l'autre par le même, métamorphosé en taureau, ayant été ravie.

Bref, cette proclamation veut de passer à la portée et nous ne pouvons pas ly aider tout elle restera un rituel à la gloire des fromages français.

« Oyez braves gens que Maître François Mabilou, Grand Maître de la confrérie nationale Brillat Savarin du Taste-Fromage, ayant précédé, en l'an de grâce 1968, dans la France, et cédé et restera le seul pays du monde qui peut aligner encore 300 fromages différents.

Neus zoms, P. Volonce, magistrat en Etival, Clairfontaine et ses bans, la charge érudite et le devoir gourmand de proclamer l'événement du 301.

Lesluy, produit des pâturants mamelles d'Etival, Clairfontaine et Nompacelle réunis pour sa venue aux îles de mai de l'an 1968 chez maître A. Jarray, de l'insigne corporation des hautiers, huileux, fabricans et affineurs es fromages ou beurre, résume être su, comest, exposé et goûté par experts, gourmets et bonnes gens.

Requerrons qu'il en soit ainsi.

Et que par io et par Europe.

Avec délices et aimantes pensées pour tous ses frères, pour Avry et Bauffort, d'Avurgnon, de Bresse, des Causses, les Boussons, les Briquesbec, les Bric, le broccio et la brostie, les cabovus et cambierberis la comoliste de Cantal, chabichou, chibource, charolais, chevignol, Chicy, chevallons et chevrolins, comté et coulemmeris, cmmemngil et chostanchou, fromage et saumon, groné et gourme, haultouze, Saussery, Langres lignéval et livarot, Maçon et marolles, Morbier et munier, mural, mentis, nido, chivert et servais, pouduon, puyfèvres, nant-évèque, Port du Salut, poustugnic, rebolchon et puant manéris récollet, rancassidou, rignert, ralloit, romans, Roucfort et Saingonin, sainte Anne d'Auras, sainte Maure, saint Florentin, saint Marcellin, saint Nectaire et saint Paulin, sorbais et sarrapoutraun, Taine et tannée savoyarde, vachirin de Hauges et de Joux, Valencay, Vendôme et Vézelay, Ledit 301 fromage de France, soit en rompus qu'il foudra, « Le Sivalien » nommé.

Ce pour autant qu'il plaise à bonnes gens d'Etival, Clairfontaine, Nompacelle et pour qu'ailleurs nul et oncques n'en ignore.

Pour catusq, qu'il plaise lieu à parrains d'approuver et de goûter.

Que ceux qui ont été choisis pour parrainer et la Confrérie des Sivaliens Taste-Fromage, en jour, en ces lieux, constiter dignement s'avancer pour serment prêter. Et qu'il soit au Sivalien par tous, son nom, à vie, donné et proclamés ses grés.

DOUZE IMPETRANTS

A ce moment, M. Jean-Jacques Grand chambellan invite les douze impératants au Taste-Fromage à prendre place aussi sur le podium. On voit s'avancer donc MM. Georges Baur, contrôleur de l'Indretect à Hiesse, Henri Collin, contrôleur de papeterie à Etival, Paul Goussier d'Etival, Roger Hestia directeur de la coopérative agricole de St-Diz, Armand Bruni, directeur de cabinet de sénateurs à Etival, Fabrice Marcel Sallé, curé d'Etival, François Simoulin, des Tastes Andouille du Val-d'Ajol, André Sistel, adjoint au maire d'Etival, André Vanouss, député suppléant de St-Diz, Paul Waty, d'Etival et Paul Pelot, chargé des relations extérieures de « L'Es Républicain ».

AU GIGONDAS...

Les ambassadeurs de la Confrérie val-d'ajolaise du Taste-Andouille sont présents aussi en grande tenue et attributs.

« Que chacun se taise et laisse prêter serment, dit le grand maître.

Et il poursuit :

« Frères et parrains rassemblés par devant populations, items par émans l'âme et zente confrérie val-d'ajolaise des Taste-Andouille, experte en gantouyau, dites vous le fromage simez ? »

— Nous l'aimons, répond le chœur des impératants associé à celui des Taste-Andouille.

Après, alors un magnifique éplage de Sivaliens portés sur un plateau par quatre hôtesses en costume lorrain.

Le stividen est présenté à la foule qui applaudit.

Regard alors l'obligeance des questions et réponses entre le grand maître et les parrains, dans un style « vieux français » qui donne à la cérémonie un caractère inhabituel.

« En fromages dites-vous que « Sivalien » doit être celui-ci nommé.

— Le Sivalien sera nommé.

— Que Gigondas, sue ruage et vineux d'excellent bois torde puisse être son compagnon ?

— Il doit l'être.

— Oyez tous : « Le Sivalien » à vie io, le nomma, à fier fromage ; cur lui et il digre. Et die-jé aussi aux quatre coins de l'horizon que Gigondas sera ton compagnon. Grâcez diant redouté aux maîtres Hiesse Jarray et Roger Chaplain de nous avoir la ta pour nos fromages et si vineuses délectations alliées.

En prononçant ces paroles, le grand maître a versé sur les fromages quelques gouttes du Gigondas qu'on lui a présenté. Le Sivalien est bien baptisé.

FROMAGE ET DESSERT

Même rite, solennel pour la constitution de la confrérie stivalienne du Taste-Fromage ?

— Et vous, fiers citoyens, gentils compagnons es fromages, voulez-vous la confrérie former ?

Nous le voulons.

— Alors jurez-vous de proclamer en tous lieux et en tous temps les mérites et les grâces du Sivalien le bien nommé ?

Nous le jurons.

— Fournites-vous de vous rendre chaque fois que possible et, de préférence, une fois l'an, à la Foire Sivalienne où Sivalien délicieux sera ?

Nous le jurons.

— Vous engagez-vous à élever les jeunes générations et votre descendance dans l'amour et le respect du fromage qui fait la gloire de notre cher pays et fera les délices de la confrérie ?

Nous le jurons.

— Alors je vous recite Sivaliens Taste-Fromage et vous remets avec l'instigence de vos fonctions, les insignes de la locale confrérie en laquelle vous êtes. De ce jour, sachez goûter et composer en fromage et acceptez votre devise : « Fromage est dessert ».

Chacun des nouveaux chevaliers reçoit de M. Volonce le large ruban en écharpe de couleur « tendre prairie » supportant le masquon, l'insigne de la locale confrérie puis le couteau taste-fromage, outil d'édification.

Le plateau de sivalien leur est présenté pour qu'ils hument et goûtent avec ce main goblet de Gigondas.

Pendant cette dernière partie de la cérémonie, la fanfare sivalienne joue un air de circonstance « Ah madame, voilà du bon fromage » et sous une « marche du sivalien », composition de son chef d'orchestre.

Après, fêteté par leurs amis et la foule, les chevaliers avec leurs collègues du Taste-Andouille, précédés du grand maître, du grand chambellan et du grand bâlebardier se rendent au superbe stand du Sivalien et de tous les fromages.

La, ils apposent leur signature sur un couvercle de « sivalien », un mas-chevalier, le tout fait être conservé au « Musée du Sivalien » où l'on verra au fil des ans, très certainement beaucoup d'illustres parrains.

AINSI furent lieu en l'an de grâce mille neuf cent soixante-huit, le septième solennel de mesure « Le Sivalien » et la constitution de la confrérie sivalienne du Taste-Fromage.



* Le grand maître de cérémonie baptise au Gigondas le « Sivalien ».
* Un gracieux sourire au côté du « Sivalien ».
* La signature du couple sur la Côte d'Azur, en compagnie de M. Paul PELOT, attaché de direction, chargé des relations publiques de « L'Es Républicain ».

* Le Gigondas en abondance délecta les participants.
* La confrérie des Taste-Andouilles ne pouvant rester inerte à un tel événement, et en double en plus, elle participe à la cérémonie.

DESSIN : A. PEIGNIER